

Veillez lire les modalités du programme suivantes avant de vous y inscrire. Vous convenez d'accepter toutes les modalités ci-jointes sans restriction ni réserve. Si vous n'acceptez pas ces modalités, ne devenez pas membre du programme FABuleux Fairmont.

Durée du programme

Le programme n'a aucune date d'échéance prédéterminée. Fairmont Hotels & Resorts se réservent le droit de mettre fin au programme FABuleux Fairmont en tout temps et sans préavis. Les points et les certificats de récompense seront honorés sur une période de six mois à partir de la fin du programme. Vous serez avisé en ligne des prolongations du programme.

Conditions d'admission des membres

L'affiliation au programme FABuleux Fairmont est gratuite et offerte uniquement aux agents de voyage qui font des réservations au nom de leurs clients auprès des Fairmont Hotels & Resorts.

Fairmont Hotels & Resorts se réservent le droit de déterminer les conditions d'admission des membres. Les comptes de membre sans activité de réservation pendant une période de douze mois recevront un avis d'annulation de l'affiliation. Les membres auront alors six mois pour rendre leur compte à nouveau actif ou pour échanger les points existants. Après six mois, dans le cas où le compte resterait inactif, l'affiliation sera résiliée et tous les points accumulés non utilisés seront annulés.

L'affiliation et les points FABuleux Fairmont sont la propriété du membre, et non de son employeur ou de ses clients. Outre satisfaire aux autres exigences d'admission décrites aux présentes modalités, les membres doivent informer leur employeur et leurs clients de leur participation au programme FABuleux Fairmont, ainsi que du fait qu'ils recevront des points personnels pour les réservations faites aux Fairmont Hotels & Resorts au nom de leurs clients. Les membres doivent également s'assurer que leur participation au programme FABuleux Fairmont n'entre pas en violation avec une politique, une directive ou un code déontologique de l'entreprise.

Relevé de compte

Un relevé de compte, qui récapitule le total des points que vous avez accumulés, est disponible en ligne, en ouvrant une session sur votre compte FABuleux Fairmont. En cas de question au sujet des points que vous avez accumulés, veuillez envoyer un courriel au mail fairmontfamous@fairmont.com ou composer le 1 866 326 6875 (numéro sans frais en Amérique du Nord) / +1 506 877 3194 (numéro international).

Conditions d'accumulation des points

Les points sont attribués pour les réservations clients faites chez les Fairmont Hotels & Resorts, par le biais du GDS (Global Distribution System – Système global de distribution), du site www.fairmont.com, du Centre global de réservations de Fairmont ou des agents de ventes de groupe; ils sont réalisés aux hôtels Fairmont Hotels & Resorts participants (les points FABuleux Fairmont ne sont pas attribués pour les réservations clients faites aux hôtels Raffles Hotels & Resorts ou Swissôtel Hotels & Resorts). Les réservations de voyage pour les groupes, les conventions, les prix réduits et les séjours gratuits, ou les réservations faites grâce à des programmes de récompenses de marque ou d'un tiers, ne sont pas admissibles pour accumuler des points FABuleux Fairmont. Un seul membre uniquement peut revendiquer des points FABuleux Fairmont pour chaque réservation client. Les points seront attribués au premier membre qui déclarera ladite réservation comme sienne. Les réservations faites pour des dates antérieures à la date d'inscription au programme ne sont pas admissibles pour l'accumulation des points FABuleux Fairmont. Fairmont Hotels & Resorts se réservent le droit de déterminer les conditions d'admission des points.

Accumulation des points

Les points seront attribués pour chaque nuitée admissible ayant fait l'objet d'une réservation aux hôtels Fairmont Hotels & Resorts, comme suit :

- Pour les réservations faites par le GDS, le membre doit saisir FA + son numéro FABuleux Fairmont à six chiffres dans le champ Instructions spéciales.
- Pour les réservations faites par le Centre global de réservation de Fairmont ou en ligne sur www.fairmont.com, le membre doit saisir FA + son numéro FABuleux Fairmont à six chiffres dans le champ FABuleux Fairmont.

- Pour les réservations faites par un agent de ventes de groupe, le membre doit se rendre sur www.fairmontfamous.com, ouvrir une session sur son compte et saisir les détails de la réservation dans le Formulaire de soumission des réservations de groupe. Les saisies doivent concerner des réservations futures; le système n'acceptera pas de saisies pour des réservations déjà réalisées.

Les points seront attribués au membre dans les dix jours ouvrables suivant la date de départ du client de l'hôtel.

Points manquants

Les points pour des réservations qui n'apparaissent pas sur les relevés des membres peuvent être réclamés en remplissant un Formulaire des points manquants en ligne. Pour que les points soient admissibles, le numéro IATA du membre doit avoir été indiqué au moment de la réservation, et les points FABuleux Fairmont ne doivent pas avoir été attribués à un autre membre du programme. Les points pour des séjours manquants peuvent être portés sur les relevés des membres, pour les réservations clients admissibles, dans les six mois après la date de départ des clients de l'hôtel, à partir du 1er avril 2007 (les points manquants ne seront pas crédités pour les réservations clients qui ont été faites avant cette date). Veuillez compter dix jours ouvrables pour le traitement des données.

Primes de nuitée

Au cours de chaque mois, il est possible d'accumuler des primes en cas de dépassement de seuils de nuitées prédéterminés. Ces primes sont attribuées pour les nuitées dans un ou plusieurs hôtels participants. La prime de nuitée est calculée par mois, et les nuitées ne peuvent pas être reportées de mois en mois.

Primes de recommandation d'un collègue

L'agent de voyage recommandé doit être un agent de voyage agréé, et ne doit pas déjà faire partie du programme FABuleux Fairmont. Il doit passer par le processus d'inscription à FABuleux Fairmont en se servant du lien de recommandation envoyé par celui qui le recommande afin que ce dernier reçoive les primes. Si deux ou plusieurs membres existants recommandent le même nouveau membre, seul le premier membre qui recommande le nouvel agent recevra les primes.

Obtention de certificats de récompense

Avant de demander votre certificat de récompenses, veuillez composer le +1 866 840 8085 (numéro sans frais en Amérique du Nord) ou +1 506 387 0387 (numéro international) pour faire votre réservation (les réservations ne peuvent pas être faites plus de quatre-vingt-dix jours en avance, et ne peuvent pas être faites par le GDS ou par un hôtel). Une fois votre réservation confirmée, veuillez demander votre certificat de récompense sur le Centre d'échange en ligne de FABuleux Fairmont. Veuillez compter trois jours ouvrables pour le traitement des demandes de certificats de récompense; ces derniers vous seront envoyés par courriel une semaine avant votre date d'arrivée.

Échange des certificats de récompense contre une chambre

Les certificats de récompense FABuleux Fairmont doivent être échangés dans les hôtels participants de Fairmont Hotels & Resorts (ils ne peuvent pas être échangés aux hôtels Raffles Hotels & Resorts Swissôtel Hotels & Resorts). Ils sont échangés en fonction des disponibilités et peuvent être limités par des dates bloquées en été dans certains hôtels et dans certains complexes hôteliers. Ils ne peuvent pas être échangés par le biais des agences de voyage et ne peuvent pas faire l'objet d'une commission. Les membres doivent garantir les réservations au moyen d'une carte de crédit; un exemplaire imprimé du certificat de récompense doit être soumis en remplissant la fiche d'hôtel, et l'agent de voyage doit montrer son identification sur demande. Les certificats de récompense sont valables pour une nuit au genre de propriété (hôtel urbain ou centre de villégiature) et dans la catégorie de chambre (chambre Fairmont ou suite Junior) spécifiées, et ne comprennent ni les taxes, ni les pourboires. Il est possible d'utiliser deux certificats de récompense FABuleux Fairmont par séjour; les nuits supplémentaires seront facturées au tarif des agents de voyage de FABuleux Fairmont ou au meilleur tarif disponible, en fonction des disponibilités (des restrictions quant à la durée du séjour peuvent s'appliquer). Les certificats de récompense FABuleux Fairmont ne peuvent s'appliquer que pour la chambre occupée par le membre FABuleux Fairmont; les enfants accompagnant les adultes doivent payer les tarifs familiaux applicables. Les certificats de récompense FABuleux Fairmont ne peuvent pas être utilisés conjointement avec d'autres certificats de récompense ou de promotion ni avec d'autres offres, y compris le surclassement

gratuit ou les certificats pour nuitée gratuite du Club du Président Fairmont. Ils ne peuvent pas être échangés contre d'autres produits ou d'autres services, contre des programmes de groupe ou des traités. Ils n'ont aucune valeur marchande, et sont annulés s'ils sont vendus pour de l'argent comptant ou pour une autre contrepartie. Ils ne sont pas transférables, échoient une année après la date d'émission, et ne seront pas remplacés en cas de perte ou de vol. Les récompenses FABuleux Fairmont peuvent ne pas être valables là où elles sont limitées par la loi. Toute obligation fiscale, y compris la déclaration, associée à la réception ou à l'usage des récompenses FABuleux Fairmont relève de la responsabilité du membre.

Tarif des membres FABuleux Fairmont

Le tarif des membres FABuleux Fairmont doit être réservé en ligne, en ouvrant une session sur votre compte FABuleux Fairmont et en suivant les liens vers la page de réservation. Il n'est pas possible de le réserver par l'entremise du GDS, de notre principal centre d'appel ou des services de réservation internes de l'hôtel. Le tarif FABuleux Fairmont ne s'appliquera qu'à la chambre occupée par le membre FABuleux Fairmont.

Vous devez présenter une identification d'agent de voyage valable en remplissant la fiche d'hôtel. Votre numéro IATA sera vérifié en ligne sur www.checkacode.com. Une fois votre numéro IATA validé et votre statut d'agent de voyage authentique confirmé, le tarif FABuleux Fairmont sera appliqué à votre réservation. Dans le cas contraire, le tarif du jour de l'hôtel s'appliquera. Les personnes qui possèdent une identification d'agent de voyage mais qui ne sont pas professionnellement engagés en tant que tels, ou qui ne sont pas propriétaires, gérants ou administrateurs d'une agence de voyage, n'ont pas droit au tarif des membres FABuleux Fairmont, même s'ils font partie du programme FABuleux Fairmont. Fairmont Hotels & Resorts se réserve le droit de déterminer les conditions d'admission de chaque personne au tarif FABuleux Fairmont, au cas par cas.

Les réservations faites au tarif FABuleux Fairmont ne sont pas admissibles pour l'accumulation de points FABuleux Fairmont.

Le Club du Président Fairmont

Les avantages des membres seront offerts aux membres FABuleux Fairmont qui font également partie du programme du Club du Président Fairmont lorsqu'ils séjournent dans les hôtels Fairmont Hotels & Resorts au tarif des membres FABuleux Fairmont et lorsqu'ils échangent des points FABuleux Fairmont contre des vacances gratuites. Cependant, ces séjours ne compteront pas en faveur du prochain niveau d'affiliation au Club du Président Fairmont.

Changements apportés aux renseignements de profil et de compte

Les membres sont responsables de la mise à jour des renseignements de leur profil ou de leur compte.

Confidentialité

Chez Fairmont Hotels & Resorts, la protection de votre vie privée revêt la plus haute importance. Notre objectif est de traiter les renseignements personnels que vous nous fournissez, ainsi que les renseignements de votre compte, avec le plus grand respect et en conformité avec cette Politique de confidentialité. Veuillez vous rendre sur www.fairmont.com pour consulter les détails concernant nos pratiques de traitement de vos renseignements personnels.

Avis de non-responsabilité de garantie

Fairmont Hotels & Resorts offrent l'affiliation FABuleux Fairmont, ces documents ainsi que d'autres documents, et d'autres produits et services, « tels quels », et, dans la pleine mesure permise par la loi, décline toute responsabilité de toute sorte, expresse ou implicite, y compris, entre autres, les garanties de qualité vendable, de convenance à des fins particulières, de conception, d'exactitude, de compétence, de quantité suffisant, de convenance, de capacité, d'exhaustivité ou de disponibilité, sauf les garanties qui ne peuvent être exclues et celles qui sont imposées par les lois applicables aux présentes modalités. Le membre convient que Fairmont Hotels & Resorts ne déclarent ni ne garantissent que le programme FABuleux Fairmont ou tout autre produit ou service seront ininterrompus, sans omissions ou sans erreurs, ou que les défaillances seront corrigées ou les changements mis en œuvre.

Limitation de responsabilité

En aucune circonstance Fairmont Hotels & Resorts, leurs sociétés mères, leurs sociétés filiales, leurs sociétés affiliées, leurs employés, leurs administrateurs, les membres de ses conseils d'administration, leurs agents, leurs domestiques ou leurs représentants (les « représentants de Fairmont ») ne peuvent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit, y compris, entre autres, les dommages accessoires, particuliers ou indirects survenant en raison du programme FABuleux Fairmont ou de tout autre produit ou service, même lorsque Fairmont Hotels & Resorts ou les représentants de Fairmont ont été avisés de la possibilité de ces dommages. Certaines juridictions ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects; en conséquence, il est possible qu'une telle exclusion ne fasse pas foi. Dans l'éventualité où Fairmont Hotels & Resorts sont tenus responsables

pour tout dommage afférent à ces questions, le seul et unique recours du membre sera limité au remboursement des services ou des produits qu'il a payés à l'entité tenue responsable qui a fourni de tels services ou de tels produits. Par les présentes, le membre renonce à tout droit d'introduire une plainte ou une action en justice devant tout tribunal en ce qui concerne de telles questions au-delà de deux ans après la première occurrence du genre d'agissement, d'événement, de condition ou d'omission qui constitue la base de la plainte ou de l'action en justice.

Généralités

Les membres sont responsables de toute taxe hôtelière, impôt et supplément, ainsi que de toute autre taxe de tout genre, s'il y a lieu, afférent aux récompenses FABuleux Fairmont. Les points et les comptes des membres ne sont pas transférables, ne peuvent pas se combiner et ne peuvent s'échanger que par les membres. Les certificats de récompense ne sont pas remboursables s'ils sont perdus, volés ou détruits. Les certificats de récompense n'ont aucune valeur de rachat. La valeur des points et du programme de récompense est sujette à modifications et sera indiquée en ligne.

En participant au programme FABuleux Fairmont, le membre accepte de son plein gré, expressément et en toute connaissance de cause toutes les modalités décrites aux présentes, y compris, entre autres, les conditions suivantes :

- Fairmont Hotels & Resorts ne déclarent ni ne garantissent les renseignements ou leur traitement, leur utilisation, leur reproduction, leur modification, leur adaptation, leur traduction, leur dérivation, leur partage, leur publication ou leur distribution, y compris, entre autres, leur exactitude, leur fiabilité, leur sécurité ou toute autre de leurs caractéristiques afférentes ou en relation avec leur traitement, leur utilisation, leur reproduction, leur modification, leur adaptation, leur traduction, leur dérivation, leur partage, leur publication ou leur description;
- le membre déclare et garantit qu'il a le droit de fournir de tels renseignements aux Fairmont Hotels & Resorts, et que de tels renseignements ne sont ni calomnieux, ni diffamatoires, ni portant atteinte aux droits de la protection des renseignements personnels ou aux droits à la protection de la personnalité, ni illégaux, ni autrement inacceptables, et ne constituent ni ne favorisent une infraction pénale, ne violent les droits d'aucune partie, ne donnent autrement naissance à aucune responsabilité ni n'enfreignent aucune loi.

Fairmont Hotels & Resorts se réservent le droit d'ajouter, de modifier, de suspendre ou de supprimer toute règle, clause, condition, procédure, tout avantage, toute récompense ou niveau de points afférents à ce programme, à sa seule discrétion et sans préavis. Ce programme est nul et non avenu là où il est interdit ou restreint par la loi. Fairmont Hotels & Resorts se réservent le droit de révoquer ou de suspendre l'affiliation au programme, et d'invalider tous les points accumulés par un membre, dans le cas où ce dernier ne se conforme pas aux modalités du programme ou abuse des privilèges accordés par ce programme. Fairmont Hotels & Resorts se réservent également le droit de résilier l'affiliation de tout membre qui agit de manière incompatible avec les lois, la législation et les réglementations fédérales ou locales, ou qui se comporte de manière contraire à ces dernières. Toute interprétation des présentes modalités ne se fera qu'à la seule discrétion des Fairmont Hotels & Resorts.

Si vous n'acceptez pas les présentes modalités, vous devez choisir de ne pas adhérer au programme FABuleux Fairmont.

Puisque de tels renseignements doivent être utilisés, reproduits, modifiés, adaptés, traduits, utilisés aux fins d'œuvres dérivées, partagés, publiés et distribués dans le cadre du programme FABuleux Fairmont, il n'est pas possible de devenir membre du programme FABuleux Fairmont et de limiter, de contrôler ou de sélectionner une telle utilisation, reproduction, modification, adaptation, traduction, dérivation, un tel partage, une telle publication et distribution. Votre affiliation continue au programme FABuleux Fairmont à la suite de l'affichage de toute modification à ces modalités signifiera que vous acceptez ces modifications.

Pour mettre les renseignements de votre compte à jour, ou pour résilier votre affiliation au programme FABuleux Fairmont, veuillez prendre contact avec le centre d'assistance de FABuleux Fairmont

- Par téléphone : 1 866 326 6875 (numéro sans frais en Amérique du Nord) ou +1 506 877 3194 (numéro international)
- Par courriel : fairmontfamous@fairmont.com
- Par la poste : Fairmont FAmous Helpdesk (Centre d'assistance de FABuleux Fairmont)
c/o Fairmont Hotels & Resorts
2081 Main Street
Moncton, New Brunswick
Canada E1E 1J2